

MAIRIE DE VALBELLE
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N°19/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-quatre février à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, GONNET Messieurs VADOT, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX et RICHAUD.

Absents excusés : Madame RENON et Messieurs GROS et DAUMAS.

Convocation et affichage : 18/02/2025

Monsieur RAPHAELIAN a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 6

Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET EAU.

Le Compte de Gestion a été approuvé précédemment.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal, article par article, du compte administratif 2024 du service de l'eau et de l'assainissement, document dont les résultats sont les suivants :

- Section d'exploitation : **excédent de 15 119.88 €**

- Section d'investissement : **excédent de 52 231.07 €**

Résultat global : **excédent de 67 350.95 €**

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, Monsieur Paul RAPHAELIAN, 2^{ème} Adjoint, invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce document budgétaire.

Le Conseil Municipal, par 5 voix pour,

- **Approuve le Compte Administratif 2024 du budget de l'eau et de l'assainissement, conforme aux écritures du Compte de Gestion 2024, selon les éléments ci-dessus.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 25 février 2025,

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT



Le secrétaire

Paul RAPHAELIAN